

République Française
Département de la Marne
Arrondissement de
Châlons-en-Champagne

Communauté de Communes de la Moivre à la Coole
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

Le 17 décembre 2020 à 20 h 30, le conseil de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Nuisement-sur-Coole, sous la présidence de M. Julien VALENTIN, Président, en vertu de la convocation faite le 11 décembre 2020.

<u>Nombre de délégués :</u>		<u>Titulaires présents :</u> Michel ADNET, Milène ADNET, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Alexandre BODIN, Alexandre BREMONT, Stéphane CHARNOTET, Carole CHOSROES, Marc DEFORGE, Evelyne DRAN, Célia DUVAL, Daniel HERBILLON, Etienne HERISSANT, Maxime JOLY, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Aymeric LOUIS, Jean-Christophe MANGEART, William MATHIEU, Freddy MELLET, André MELLIER, Hélène MOINEAU, Victor OURY, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Céline ROBERT, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Alain SIMONET, Murielle STEPHAN, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Éric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.
- en exercice	44	
- présents	38	
- représentés ou ayant donné pouvoir	4	
- votants	42	
- ont voté pour	42	<u>Etaient représentés :</u> Gérard ACOSTA par Milène ADNET (pouvoir), Françoise DROUIN par M. René SCHULLER (pouvoir), Hubert FERRAND par M. Eric PIGNY (pouvoir), Michel JACQUET par Dominique MATHIEU (suppléant).
- ont voté contre	0	
- se sont abstenus	0	

Absents : Anne BRAZE (excusée), Jean-Marie ROSSIGNON, (excusé).

DÉLIBÉRATION
N° 974-2020

La majorité des membres en exercice étant présente, le conseil peut valablement délibérer.

OBJET :

Convention pour la mise en place de la plateforme « J'achète local »

Le conseil nomme Mme Murielle STEPHAN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe l'assemblée que dans le cadre d'un plan d'action global de soutien à l'activité économique du territoire, la collectivité souhaite accompagner les artisans, commerçants et agriculteurs opérant de la vente directe en leur permettant d'utiliser les services d'une plateforme dématérialisée.

Dans ce cadre, la CCI propose une prestation comprenant un accompagnement du chef d'entreprise, en 1 h 30, par une équipe dédiée (photographe + chef de projet) dont l'objectif est à la fois de former à l'utilisation de la plateforme, à la valorisation de la boutique avec une prise d'une dizaine de photos de produits selon les codes attendus pour un e-commerce efficace.

Le coût de l'opération pour la collectivité est fixé à 2 000 € pour 30 commerçants.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de conventionner avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour accompagner la mise en place de la Plateforme « J'achète en local ».

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ACCEPTE de conventionner avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour accompagner la mise en place de la Plateforme « J'achète en local ».

Extrait certifié conforme,



Julien VALENTIN

JULIEN VALENTIN
2021.01.11 14:50:10 +0100
Ref:20210105_104001_2-2-O
Signature numérique
le Président